



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 31 mars 2020

COVID-19

La Région Occitanie met à disposition 1500 ordinateurs portables pour les étudiants boursiers

Depuis le début de l'épidémie de COVID-19, la Région Occitanie se mobilise pour assurer la continuité pédagogique sur l'ensemble de son territoire, et permettre à chaque lycéen.ne et étudiant.e de poursuivre son cursus scolaire en cours. Afin de concrétiser cette ambition, la Région vient en aide à celles et ceux qui n'ont pas, faute de moyens, d'ordinateur à leur domicile et ne peuvent accéder aux formations et enseignements en ligne. Elle vient ainsi de mobiliser en urgence 1500 nouveaux ordinateurs portables qui seront distribués prochainement par les universités prioritairement aux étudiants boursiers qui en auront le plus besoin.

Engagée dans la réduction de la fracture numérique et des déterminismes sociaux, la Région déploie depuis plusieurs années le dispositif loRdi qui permet à chaque lycéen.ne ou apprenti.e mais également aux élèves des Ecoles Régionales de la 2^{ème} chance, de bénéficier souvent gratuitement d'un ordinateur portable.

Dans la continuité de ce dispositif, et afin de venir en aide aux étudiants les plus démunis, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, vient d'informer les 8 universités d'Occitanie que la Région met à leur disposition 1500 ordinateurs, commandés en urgence, pour être distribués prioritairement aux étudiants boursiers qui en auront le plus besoin.

Cédés gratuitement par la Région, ces ordinateurs seront ensuite octroyés directement par les universités aux étudiants identifiés.

Dans le cadre de cette mobilisation en faveur des étudiant.es, la Région développe, en lien avec les universités, des solutions numériques pour le déploiement de classes virtuelles. La présidente de Région a par ailleurs récemment saisi les opérateurs téléphoniques pour réclamer de leur part un effort de solidarité via un accès gratuit et illimité aux données mobiles pour les abonnés étudiants.

« Ma priorité dans ce contexte si particulier est de permettre à nos jeunes de poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions possibles. Et cela nécessite des moyens, dont malheureusement certains ne disposent pas. Face à cette situation, j'ai souhaité que la Région soit une nouvelle fois celle des solutions, et de la solidarité. Ces ordinateurs que nous mettons à disposition des plus démunis sont là pour réparer cette injustice et donner à tous les mêmes chances de réussite. Car face à l'impératif d'égalité, aucun compromis, pas même en ces temps de crise, ne doit être admis ou toléré. De la même manière il est vital de pouvoir assurer la continuité des enseignements. A ce titre je suis heureuse de constater que grâce aux efforts que nous produisons depuis plus de 3 ans pour développer l'environnement et les ressources numériques de nos établissements, nous sommes aujourd'hui en mesure de proposer aux familles et aux personnels enseignants des solutions concrètes pour assurer la poursuite des cours », a déclaré Carole Delga.

Une politique éducative régionale au service de la continuité pédagogique

Mobilisée depuis 2017 pour développer l'usage des pratiques pédagogiques numériques dans les lycées, la Région est aujourd'hui en pointe dans ce domaine et tente de répondre quotidiennement à l'impératif de continuité pédagogique qui s'impose dans ce contexte exceptionnel. Elle peut compter pour cela sur un pack de solutions complet qui regroupe notamment :

-Le déploiement du très haut débit dans les lycées publics de la région, branchés sur le réseau THD'OC ;

-L'équipement d'un ordinateur portable loRdi pour plus de 150 000 lycéen.nes et apprenti.es :

Dans le cadre du label « Lycées numériques », 53 500 jeunes ont, par exemple, pu bénéficier gratuitement de loRdi à la seule rentrée 2019. 212 lycées publics étaient labélisés lors de cette rentrée, soit 95% des établissements publics de la région ;

-Dans le cadre du dispositif de lutte contre la fracture numérique, qui permet aux élèves qui ne disposent pas des ressources nécessaires et ne sont pas scolarisés dans un lycée labélisé numérique d'obtenir une aide de la Région pouvant aller jusqu' à la gratuité pour l'achat de loRdi ;

Nouveauté : afin de répondre au contexte actuel et aux demandes formulées par plusieurs familles, 500 ordinateurs seront donnés aux lycées publics pour qu'ils soient prêtés à des lycéen.nes boursiers non équipés.

-La mise en place d'un ENT (environnement numérique de travail) commun à tous les établissements publics des deux académies et renforcé pour faire face à l'augmentation récente des flux. L'investissement des équipes techniques régionales, des autorités académiques et de la société prestataire a ainsi permis d'assurer le bon fonctionnement de l'ENT malgré la multiplication par 4 à 5 des connexions (plus de 600 000 connexions quotidiennes aujourd'hui) ;

-Le déploiement massif de manuels scolaires numériques et le développement des usages pédagogiques numériques. Sur l'année scolaire 2019-2020, la Région a porté à 30% la part des manuels scolaires distribués en version numérique, sur un total de près d'1,3 millions

■ **Contact presse :**

Yoann Le Templier : yoann.letemplier@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 79 40 - Port. : 06 38 30 70 83

service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)